

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Rappels

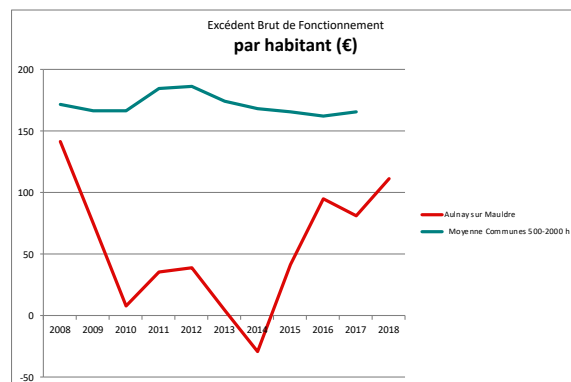
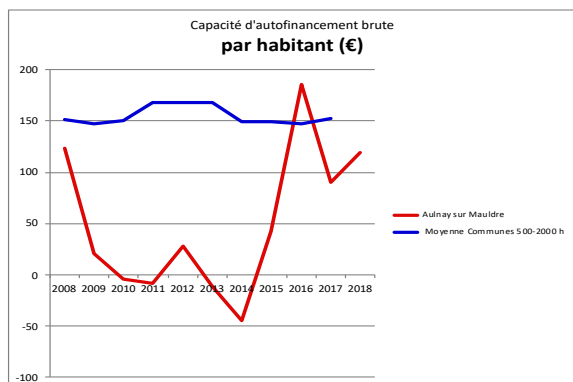
Le compte administratif est un constat qui rapporte le résultat de l'exercice passé et comporte deux sections :

- La **section de fonctionnement** qui concerne les recettes et les dépenses courantes. Quand les ressources sont supérieures aux dépenses, l'excédent qui s'intitule « Epargne Brute » ou « Capacité d'Autofinancement brute », est reversé à la section d'investissement. Il sert alors en priorité à rembourser la dette en capital, puis à financer les nouveaux investissements.
- La **section d'investissement**, dont les dépenses sont constituées principalement des programmes d'équipement, des opérations importantes d'entretien et de réparation et le remboursement de la dette en capital. Les ressources sont l'autofinancement, les subventions et dotations et l'emprunt.

Résultats 2018

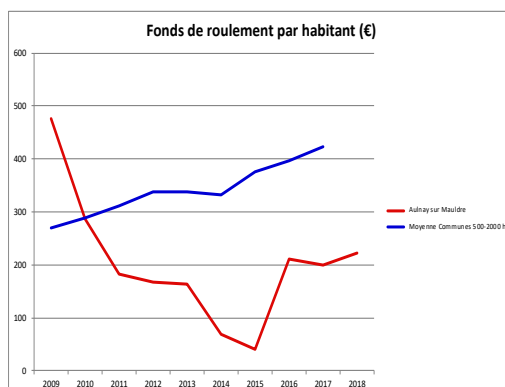
En 2018, la gestion de la commune a été saine, puisque la section de fonctionnement a dégagé 138 646,51 € d'excédent. Compte tenu d'un déficit de 63 227,06 € en section d'investissement, **le résultat global de l'exercice est donc positif, de 75 547,61 €.**

La section de fonctionnement dégage bien de l'autofinancement, comme le montrent la Capacité d'Autofinancement et l'Excédent brut de Fonctionnement



Enfin, compte tenu des soldes antérieurs, le Fonds de Roulement, c'est-à-dire le montant qui reste de façon pérenne en fin d'année ressort à 261 K€ ; il est légèrement supérieur à celui de l'an passé (233 K€).

La valeur de 331 K€ annoncée dans le Flash Info n° 2019-4 est très certainement erronée ; la publication des chiffres officiels, au second semestre 2019, ne manquera pas de le montrer.

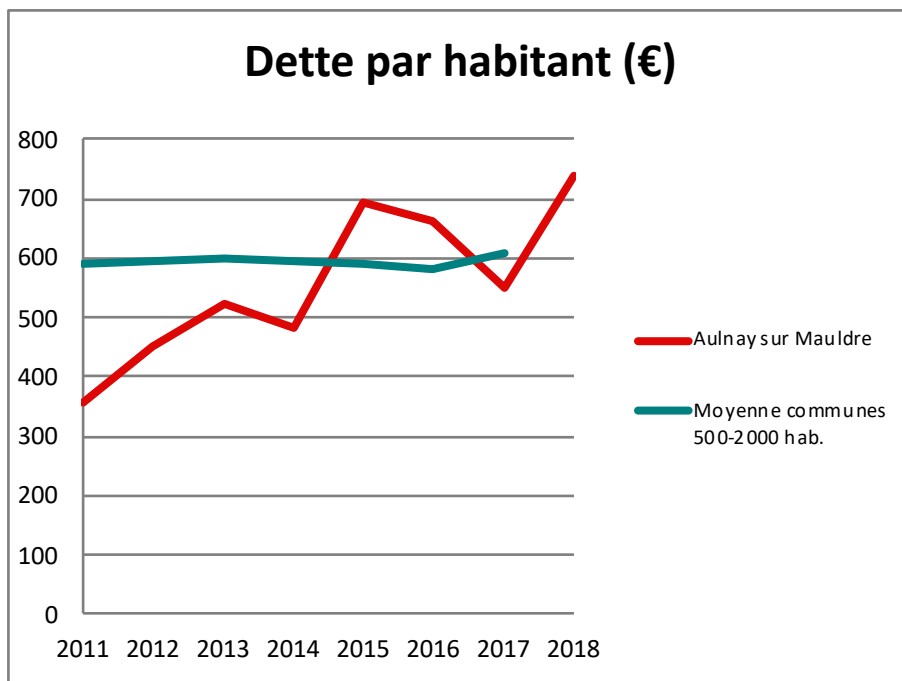


BUDGET PRIMITIF POUR 2019

Comme l'an dernier, l'état de la dette présenté par le Comptable du Trésor est différent de celui affiché par la municipalité.

Selon le Trésorier, la dette totale est de 865 K€ (elle était de 646 K€ fin 2017).

Comme l'an dernier, on peut s'attendre à ce que le site officiel du gouvernement confirme, au second semestre 2019, les chiffres du Trésorier, plutôt que ceux de la commune (**596 K€**)



BUDGET PRIMITIF POUR 2019

Les transferts de la section de fonctionnement vers la section d'investissement apparaissent sous deux formes :

- Une part du résultat global de fonctionnement (8,9 K€) affectée à l'investissement (ligne 1068) sur décision du conseil municipal le 11 avril 2019.
- Le solde, soit 251,0 K€, pour équilibrer le budget, dit « autofinancement »

Les dépenses de fonctionnement prévues restent du même ordre que les années précédentes.

Les dépenses d'investissement intègrent les principaux projets qui doivent être entrepris en 2019, dont une partie avait été budgétée en 2018, mais reste à réaliser (RAR =522 K€) :

- Centre de Loisirs
- Foyer intergénérationnel
- Maison médicale
- City Stade
- Aménagement du parc
- Réfection de la toiture de l'église
- Abribus

Le projet de commerces n'est pas encore budgété

Le tableau-ci-dessous donne les grosses masses du Budget Prévisionnel 2019.

On notera que, lors du Conseil Municipal du 11 avril 2019, le budget qui a été voté pour la section d'investissement est de 530 728,23 € au lieu de 1 123 628,23 €, ce qui semble être une erreur (oubli du « Reste à Réaliser » de l'exercice 2018)

Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	1007,2	Recettes de fonctionnement	935,5
	Virement vers section d'investissement (ligne 1068)	8,9	Excédent reporté de 2018	331,6
	Autofinancement	251,0		
	TOTAL	1267,1	1267,1	1267,1
Investissement	Remboursement de la dette	46,0	Autofinancement	251,0
	Dépenses d'équipement	998,1	Excédents de fonctionnement capitalisés	8,9
			Emprunt	140,0
			Subventions et dotations	723,7
	Déficit reporté de 2017	79,5	TOTAL	1123,6
	TOTAL	1123,6	1123,6	1123,6